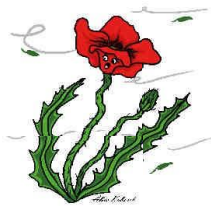


# La Lettre d'information de Chemins du Nord Pas de Calais-Picardie

association pour la défense  
des chemins ruraux

N°19  
Juin  
2021



## EDITO de la Présidente :

L'année 2020 a été marquée par la COVID 19. Toutes les activités ont été impactées mais notre association a pu continuer son travail d'inventaire des chemins ruraux. Notre action a trouvé toute sa justification en cette période difficile ; en effet les habitants confinés ont pu découvrir la beauté de leur réseau de chemins et l'apprécier. Félicitations à notre équipe qui a travaillé avec passion et détermination et nous offre un beau bilan pour 2020 et une année 2021 qui s'annonce sous les meilleurs auspices. Cette équipe s'est étoffée avec l'arrivée d'Antoine dans le Pas de Calais, Ludwig dans la Somme et Xavier dans l'Aisne. Soyez assurés que notre association continuera à œuvrer pour protéger nos chers chemins.

La Présidente  
Nadia BUTTAZZONI



## Bilan de 4 années du projet

### « Recensement et Aménagement des Chemins Ruraux »

Chemins du Nord Pas de Calais- Picardie s'est développée sur l'ensemble de la région Hauts-de-France dans le but de recenser un maximum de chemins ruraux afin de contribuer à leur préservation et à leur valorisation.

#### Qu'est-ce qu'un chemin rural ? :

C'est un chemin qui appartient à la commune, est affecté à l'usage du public et n'est pas classé comme voie communale. Il fait partie du domaine privé de la commune.

#### Notre mission :

C'est de proposer l'inventaire des chemins ruraux aux communes afin qu'elles connaissent leur patrimoine, qu'elles puissent agir pour le préserver et le récupérer, si nécessaire, et, surtout aménager les chemins pour les rendre plus attractifs. Car non seulement ils sont des voies de liaisons intercommunales, mais ils jouent un rôle prépondérant pour le maintien de la biodiversité. Ils sont considérés comme des trames vertes.

L'association emploie dans chaque département de la région Haut-de-France un chargé de mission grâce au soutien de ses financeurs.

#### Depuis mai 2017 :

- 334 communes recensées
- 4 754 km linéaires de chemins soit 2 570 ha de surface

#### Triste constat

280 ha de chemins ont disparu par action volontaire soit **11%**.

#### Actions pour les chemins

Notre association est soutenue par la région Hauts-de-France, qui propose des aménagements subventionnés :

#### Nature en Chemin

Subvention de 50% H.T pour la plantation de haies, fruitiers, semis de bande enherbée, l'achat et la pose de nichoirs et d'hôtels à insectes, création et/ou restauration de mares, 70% pour les frais de bornage s'ils sont suivis d'un aménagement.

Budget minimum 1 000 € H.T.



#### 1 Million d'Arbres

Subvention de 90% H.T sur les plants d'arbres et les protections avec un budget minimum de 500€ H.T.

**N'attendez plus, prenez contact avec notre association qui se chargera de vous accompagner du montage jusqu'à la réalisation du projet.**





## ACTUALITÉS

### Attention la tête !!

Cet été, une invasion de chenilles processionnaires a pu être observée dans la région Hauts-de-France. De nombreuses communes se retrouvent envahies par ces insectes que l'on peut retrouver dans les espaces verts et les forêts. Malheureusement, cette espèce de chenilles a la particularité d'avoir des poils particulièrement urticants pouvant être très dangereux pour l'Homme comme pour les animaux de compagnies. Il est important de se méfier lors de promenade car ces poils peuvent aussi être transportés par le vent et ainsi contaminer sans contact direct avec la chenille. Cette contamination peut entraîner, en plus de démangeaisons, des réactions allergiques et parfois des troubles respiratoires. Par conséquent, lors de vos promenades, pensez à porter des vêtements longs et n'hésitez pas à contacter les secours (15 ou 112) en cas de signes d'urgence vitale.



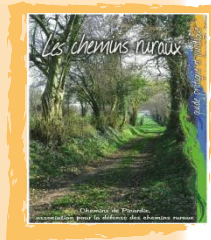
## NOUS Y ÉTIIONS !!



17 000 visiteurs



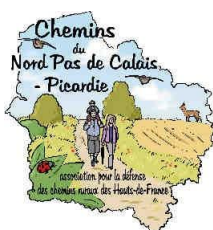
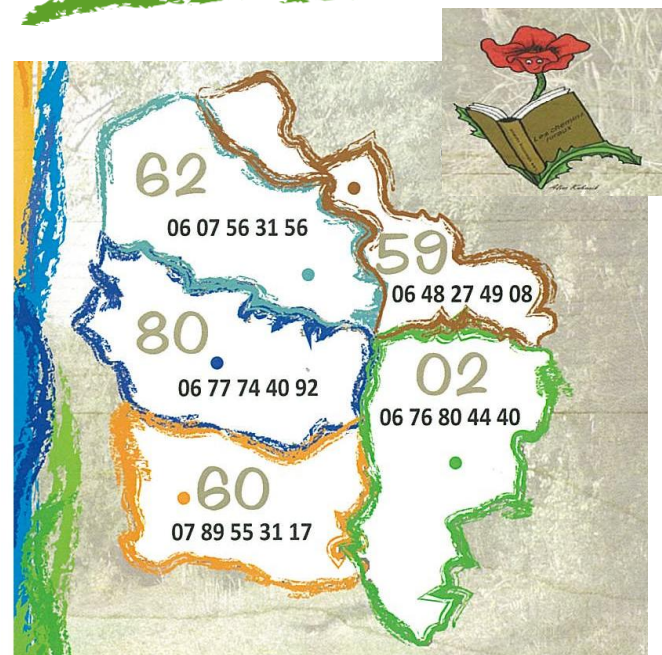
### Guide pratique et juridique des chemins ruraux



60 pages pour aborder les chemins ruraux de façon simple et claire. 3 thématiques : les intérêts des chemins ruraux, les informations juridiques et la gestion des chemins.

Ce guide répond aux questions les plus fréquemment posées par les acteurs des chemins.

Vous pouvez le commander à l'association, 8,50 € frais de port inclus.



Avec le soutien financier de :



Le recensement des chemins ruraux est cofinancé par le FEDER



Crédits photo : Chemins du Nord Pas de Calais-Picardie sauf indications contraires sur les photos  
Rédaction, conception réalisation : Chemins Nord Pas de Calais-Picardie